

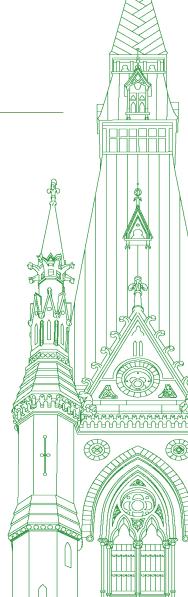
43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 009 PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mardi 1^{er} décembre 2020



Président : M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 1er décembre 2020

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la 9^e réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes. Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 24 octobre 2020, le Comité poursuit son étude sur la capacité de transformation.

Chaque groupe de témoins disposera de 45 minutes aujourd'hui, après quoi nous consacrerons 30 minutes aux travaux du Comité, à la fin de la séance.

[Français]

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément à l'ordre de la Chambre adopté le 23 septembre 2020. Les délibérations seront publiées sur le site Web de la Chambre des communes. À titre d'information, la diffusion Web montrera toujours la personne qui parle, plutôt que l'ensemble du Comité.

Pour garantir le bon déroulement de la réunion, j'aimerais vous faire part de certaines règles. Les députés et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Au bas de votre écran, vous pourrez choisir entre le parquet, l'anglais ou le français. Avant de prendre la parole, attendez que je vous nomme. Je vous rappelle que toutes les observations des députés et des témoins doivent être adressées à la présidence. Assurez-vous que votre micro est éteint lorsque vous ne parlez pas.

[Traduction]

Sur ce, nous sommes prêts à commencer.

J'aimerais d'abord souhaiter la bienvenue aux témoins qui seront avec nous pour la première heure. Nous accueillons, à titre personnel, M. Sylvain Charlebois, professeur à l'Université Dalhousie et directeur d'Agri-Food Analytics Lab.

Nous accueillons aussi M. Malcolm Campbell, vice-président, Recherche, de l'Université de Guelph, et Rene Van Acker, doyen du Collège d'agriculture de l'Ontario.

Bienvenue à tous.

Nous allons commencer par les déclarations préliminaires. Chacun dispose de sept minutes et demie.

Monsieur Charlebois, si vous êtes prêt, vous avez la parole.

M. Sylvain Charlebois (professeur, Dalhousie University, directeur, Agri-Food Analytics Lab, à titre personnel): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je tiens à remercier le Comité de nous avoir invités à parler

d'un secteur particulièrement important de notre économie, la production et la transformation des aliments.

Tout d'abord, je tiens à souligner que je me trouve actuellement en Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé du peuple micmac.

La fabrication de produits alimentaires est vraiment le noyau stratégique — le point d'ancrage, si vous voulez — du secteur agroalimentaire, qui se dégrade lentement. Sans un secteur de la production d'aliments solide, le contrôle de notre programme d'innovation, le soutien de nos agriculteurs et la fourniture d'aliments de grande qualité produits au Canada deviennent beaucoup plus difficiles — terriblement plus. Sans cela, nous rendons toute notre chaîne d'approvisionnement plus vulnérable à des facteurs qui échappent souvent à notre contrôle, comme les changements climatiques, les normes mixtes de salubrité des aliments, les fluctuations monétaires et les perturbations logistiques.

L'innovation alimentaire a été au centre de l'intérêt de la plupart des pays au cours des dernières années, et les gouvernements reconnaissent l'importance de la croissance économique dans les zones rurales et urbaines. L'innovation augmentera sa valeur sur le marché lorsqu'elle touchera la transformation. Certains pays ont mieux réussi que d'autres à promouvoir une culture de pensée créative pour l'industrie alimentaire. Jusqu'à présent, on n'a pas mené de recherches permettant de comparer les pays selon les piliers d'innovation spécifiques qu'ils utilisent. L'Agri-Food AnalyticsLab de l'Université Dalhousie, en partenariat avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada et Produits alimentaires et de consommation Canada, compare la façon dont les pays créent les conditions appropriées pour que l'industrie innove davantage. À notre connaissance, il s'agit de la première tentative de comparaison de pays en matière d'innovation alimentaire. Nous travaillons à ce rapport depuis environ 18 mois, et il sera publié en février 2021.

L'indice mondial d'innovation alimentaire compare les facteurs qui contribuent à l'innovation dans les industries des aliments, des boissons et de l'agroalimentaire dans les 10 pays suivants, soit le Canada, les États-Unis, le Mexique, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Japon et l'Australie. La sélection des pays a été faite de façon à assurer la diversité géographique au sein de l'échantillon et en fonction d'une gamme de performances de niveau intermédiaire à supérieur en termes de PIB. Comme cet indice a été généré dans un contexte canadien, les pays ont également été sélectionnés en fonction de leurs capacités commerciales et de leur compétitivité. Le cadre utilisé pour notre évaluation figure en annexe au texte de ma déclaration.

D'après les données dont nous disposons actuellement, le Canada n'a pas obtenu de bons résultats, surtout en ce qui concerne les indicateurs 1 et 2, qui couvrent notre environnement réglementaire et la façon dont la compétitivité des entreprises influe sur le rendement global de notre industrie alimentaire. C'est l'une des raisons pour lesquelles il faut absolument envisager un code de pratique à ce stade. Il est essentiel de capitaliser nos opérations tout en évitant le scénario de la surréglementation.

Cependant, il y a des faits bien concrets qui montrent à quel point notre secteur de la transformation des aliments a été déficient au fil des ans. Beyond Meat, l'une des entreprises de production d'aliments à base de plantes les plus prospères au monde, aurait dû être canadienne. Les Aliments Maple Leaf, qui ont récemment choisi de construire une usine de 300 millions de dollars en Indiana, auraient dû le faire au Canada. Fairlife, une marque appartenant à Coca-Cola qui produit un lait ultrafiltré riche en nutriments qui est maintenant vendu au Canada, devrait offrir un produit conçu au Canada.

Nous devons cependant célébrer certaines de nos réalisations concrètes au Canada, malgré le peu d'accent qui est mis sur l'innovation. L'histoire de Leamington est vraiment un miracle. Les annonces récentes concernant Kraft Heinz, Corona et Stella Artois représentent également des étapes très positives. La supergrappe alimentaire la plus importante et la plus efficace que nous ayons actuellement au Canada, qui est à l'origine d'une abondance d'innovations, s'appelle le Choix du président, mais il s'agit dans les faits d'un système d'innovation fermé, et non pas ouvert.

● (1540)

Protein Industries Canada représente l'un des meilleurs modèles d'innovation ouverte du Canada à l'heure actuelle, et il vaudrait la peine d'envisager de reproduire un tel modèle pour d'autres produits.

[Français]

Au cours de la dernière décennie, près de 4 000 usines de transformation alimentaire ont vu le jour aux États-Unis, contre seulement 20 au Canada.

De plus, 83 % des nouveaux produits de marque lancés au Canada n'avaient été ni conçus ni fabriqués au pays. Cette absence d'innovation est profondément ancrée dans notre incapacité à penser de façon créative et à générer de la propriété intellectuelle pour ce secteur essentiel de l'industrie agroalimentaire. Le capital humain est aussi un problème. Le secteur compte actuellement 28 000 postes vacants. Visiblement, le secteur a un problème pour ce qui est de bâtir le capital humain.

Pour atteindre les objectifs ambitieux formulés dans le rapport Barton, notre secteur de la transformation alimentaire doit en faire davantage. Ce n'est pas seulement une question d'autonomie alimentaire, c'est aussi une question de création d'emplois en région en favorisant une croissance accrue des exportations.

Je vous remercie beaucoup de votre attention.

Le président: Je vous remercie, monsieur Charlebois.

[Traduction]

Nous allons maintenant entendre les représentants de l'Université de Guelph.

Vous disposez de sept minutes et demie à vous deux.

Allez-y. Vous avez la parole.

M. Malcolm Campbell (vice-président, Recherche, University of Guelph): Merci beaucoup.

Bonjour à tous. Je m'appelle Malcolm Campbell. Je suis le viceprésident de la recherche à l'Université de Guelph.

Je suis accompagné aujourd'hui de... [Difficultés techniques]...

Le président: Je n'entends rien. Sa caméra s'est-elle figée?

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Moi non plus.

Le président: Pouvons-nous vérifier cela, madame la greffière?

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le président, puis-je proposer que nous passions au témoin suivant en attendant?

Le président: Nous pouvons certainement le faire.

Madame la greffière, est-il possible de vérifier le son de M. Campbell?

En fait, nous n'avons pas d'autres témoins. Nous avons...

M. Malcolm Campbell: Toutes mes excuses. Je suis de retour. Je ne sais pas ce qui s'est passé. C'était très étrange.

Le président: Allez-y, monsieur Campbell.

M. Malcolm Campbell: Merci.

Au nom de l'Université de Guelph, nous tenons à remercier tous les membres du Comité de nous donner l'occasion de comparaître devant eux aujourd'hui. Nous vous parlons aujourd'hui du territoire traditionnel du peuple Attawandaron, qui est le territoire visé par le traité de la Première Nation des Mississaugas de Credit.

L'Université de Guelph, où je me trouve aujourd'hui, est l'université canadienne spécialisée dans la production alimentaire. Nous sommes reconnus à l'échelle internationale comme un établissement universitaire et de recherche de premier plan. Nous nous classons au premier rang au Canada et au troisième rang à l'échelle mondiale en recherche agricole et alimentaire.

À l'Université de Guelph, nous nous sommes engagés à relever des défis concrets dans le secteur agroalimentaire en stimulant l'innovation et en permettant à nos étudiants d'acquérir les connaissances nécessaires pour devenir des chefs de file dans ce domaine.

En ce qui concerne l'étude du Comité, nous croyons que le secteur canadien de la transformation des aliments et des boissons a un fort potentiel de croissance, particulièrement en ce qui concerne les exportations internationales.

En tant que vice-président de la recherche, je sais de première main qu'il faut investir dans la recherche et le développement, afin de stimuler l'innovation et, par conséquent, d'encourager la croissance de la capacité et des exportations dans le secteur. Mon collègue, le doyen Van Acker, vous parlera plus tard de la nécessité de former le bassin de talents de la prochaine génération dans le secteur.

Il faut investir dans la R-D pour accroître la capacité de transformation au Canada, tout en assurant une meilleure intégration dans toute la chaîne de valeur. Il est important de souligner que le secteur de la transformation des aliments et des boissons au Canada est unique par sa composition. Le secteur de la transformation des aliments est centralisé ici même, chez nous en Ontario, et il est composé de grandes et moyennes entreprises et d'un très grand nombre de petites et très petites entreprises.

Pour les entreprises à plus petite échelle, l'accès aux ressources en R-D demeure un énorme défi. La R-D et l'innovation doivent être prises en compte tout au long de la chaîne de valeur, avec de solides liens localisés entre le producteur primaire, le transformateur et le marché.

Il y a un avantage à faire intervenir l'intégration verticale en présence d'une perspective complète de la chaîne de valeur, lorsque l'innovation et la transformation auront un impact à la fois en amont et en aval. C'est ce que nous constatons à l'Université de Guelph, dans notre R-D verticalement intégrée, par exemple, dans le secteur canadien du bœuf.

À l'Université de Guelph, nous menons des recherches scientifiques sur la viande qui intègrent complètement la chaîne de valeur, et nous voyons où l'innovation a un impact, qu'il s'agisse de la recherche sur les pâturages extérieurs dans le nord de l'Ontario, de la recherche sophistiquée sur la production animale à Elora, ou de notre abattoir unique autorisé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ou encore de l'innovation et des produits finis et, enfin, des préférences des consommateurs et des tests nutritionnels.

L'innovation fait partie intégrante de toute la chaîne de valeur, et nous procédons de la même façon à l'Université de Guelph pour de nombreux autres secteurs verticaux, des produits laitiers aux cultures en lignes, en passant par les fruits et les légumes, ce qui couvre bon nombre des 200 produits alimentaires que l'on retrouve en Ontario

Ce que nous avons appris dans ce cas, c'est qu'un élément fondamental de la valeur ajoutée de notre R-D repose sur la fourniture du système le plus moderne et le plus axé sur la technologie à nos partenaires, ainsi que sur l'établissement de partenariats pour utiliser cette valeur ajoutée comme argument de vente distinct sur le marché.

À l'avenir, les tendances technologiques et la fabrication de pointe, comme l'automatisation, la traçabilité de la chaîne de blocs et l'intelligence artificielle, seront essentielles dans le secteur de la transformation des aliments et des boissons. Encore une fois, nous le constatons directement dans le cadre de la R-D que nous menons à l'Université de Guelph. Des chaînes de valeur fondées sur la technologie de l'information en temps réel nous aideront à fournir et à gérer les ressources plus efficacement, à produire plus d'aliments et à réduire notre empreinte environnementale.

Les investissements dans la R-D sont essentiels pour combler cet écart. Nous devons investir dans la capacité des entreprises canadiennes de prendre de l'expansion et d'exporter. Pour bien faire les choses, nous devons absolument intégrer un bassin de talents hautement qualifiés dans ce volet de la R-D.

Je vais maintenant céder la parole à mon collègue, le doyen Rene Van Acker, qui vous parlera de la formation de ce bassin de talents. • (1545)

M. Rene Van Acker (doyen, Ontario Agricultural College, University of Guelph): Merci, monsieur Campbell.

Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, de me donner l'occasion de prendre la parole.

Je m'appelle Rene Van Acker. Je suis doyen du Collège d'agriculture de l'Ontario à l'Université de Guelph.

Je tiens à souligner que je suis également membre du Conseil des Doyens, Agriculture, Alimentation et Médecine vétérinaire, et que j'ai participé à la direction du rapport sur la croissance du secteur de la transformation des aliments et des boissons au Canada, que nous avons préparé pour Innovation, Sciences et Développement économique Canada, et dont le Comité a déjà pris connaissance par l'entremise du professeur Martin Scanlon, doyen de la faculté des sciences agricoles et alimentaires de l'Université du Manitoba. C'était le 19 novembre.

J'aimerais reprendre là où M. Campbell s'est arrêté, en particulier en ce qui concerne la corrélation directe entre les investissements dans la recherche et le développement et la formation de la prochaine génération d'employés hautement qualifiés et de chefs de file du secteur agroalimentaire.

Les investissements dans la recherche agroalimentaire universitaire, y compris dans les infrastructures, deviennent des investissements dans notre capacité d'enseigner et de former des étudiants hautement qualifiés, grâce à un apprentissage pratique, avec de l'équipement réel dans des installations de calibre mondial, ce qui crée des possibilités pour l'avenir et contribue à la croissance du secteur agroalimentaire canadien, de concert avec les partenaires des entreprises alimentaires de toutes tailles, y compris les petites et très petites entreprises.

Comme bon nombre d'entre vous le savent, il y a une demande croissante sur le marché du travail dans le secteur de la transformation des aliments et des boissons. Le professeur Charlebois en a aussi parlé. En tant qu'établissement axé sur la formation de chefs de file en agriculture et en alimentation, l'Université de Guelph aborde ces tendances de façon unique. Même si on ne tient compte que du marché du travail de l'Ontario, par exemple, pour nos diplômés, il y a actuellement quatre emplois pour chaque diplômé d'un programme agricole et alimentaire. En 2012, il y en avait trois pour chaque diplômé.

Étant donné que le secteur de la transformation des aliments et des boissons au Canada est principalement concentré en Ontario, il s'agit d'un obstacle direct à la croissance de ce secteur. L'accès à des talents hautement qualifiés est essentiel pour que l'industrie puisse accroître sa productivité et soutenir l'innovation et le commerce, ainsi que pour atteindre le niveau de sophistication requis pour être des chefs de file en matière d'exportations. Nous avons besoin de ces professionnels hautement qualifiés dans toute la chaîne de valeur, de la ferme à la table. Il faut un bassin de talents diversifiés, non seulement du point de vue de l'expertise, mais aussi de la composition, qui reflète la population mondiale. Le Canada a la chance d'avoir un avantage comparatif, grâce aux grandes communautés de la diaspora qui peuvent présenter des possibilités incroyables en matière d'analyses de marché.

En conclusion, je dirais que des possibilités de croissance de la capacité de transformation s'offrent à nous, et que tous les éléments nécessaires sont en place. Les investissements dans la recherche et le développement et dans la formation du personnel hautement qualifié sont les maillons manquants.

Au nom de M. Campbell et en mon nom personnel, je tiens à exprimer ma gratitude au Comité pour l'occasion qu'il nous a offerte. L'Université de Guelph se réjouit à l'idée de continuer à être un partenaire de confiance du gouvernement et de l'industrie.

• (1550)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Van Acker.

Nous allons maintenant passer aux questions, en commençant par Mme Lianne Rood, pour six minutes.

Allez-y, madame Rood.

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps avec M. Epp aujourd'hui.

Monsieur Charlebois, merci d'être ici aujourd'hui et merci de cette excellente présentation.

J'ai déjà dit, et je suis certaine que vous le savez, que le contrôle du marché est fortement concentré du fait du nombre de détaillants si restreint dans le secteur de l'épicerie. Je me demande si vous pouvez nous dire en particulier — et ma question comporte plusieurs éléments — pourquoi l'innovation dans la transformation des aliments au Canada est en retard par rapport à d'autres pays, quels sont les effets de cette forte concentration ici au Canada, et peutêtre aussi nous faire part de vos idées pour répondre à ce problème.

M. Sylvain Charlebois: C'est une bonne question.

Je dirais qu'à l'heure actuelle, les pressions exercées sur les transformateurs par les distributeurs d'aliments sont énormes. Cela ne permet pas la capitalisation des projets en amont, en particulier dans le secteur de la transformation.

L'une des raisons pour lesquelles j'ai parlé de notre indice mondial d'innovation alimentaire, c'est qu'il fait ressortir le manque d'investissements étrangers. Des milliers de Canadiens travaillent pour Kellogg, PepsiCo, Unilever et Procter & Gamble, mais ces entreprises recentrent maintenant leurs activités. Elles quittent maintenant le pays parce qu'elles ne peuvent capitaliser aucun projet en raison de l'augmentation des droits. L'environnement concurrentiel du Canada n'est pas très attrayant.

La grappe des industries des protéines, qui comprend PIC, Protein Industries Canada, fait l'inverse. Je sais que vous entendrez M. Greuel tout à l'heure, mais ce secteur va actuellement en sens contraire, c'est-à-dire qu'il attire plus d'investissements directs de l'étranger, et c'est ce qu'il faut.

Mme Lianne Rood: Avec si peu de détaillants, nous constatons souvent qu'il n'y a plus beaucoup d'épiciers indépendants. Vous avez déjà parlé publiquement de la nécessité pour les provinces ou le gouvernement de prendre des mesures, qu'il s'agisse d'une intervention du Bureau de la concurrence ou d'un code de conduite pour les épiceries. Je me demande ce que vous en pensez. En quoi cela contribuerait-il à mettre fin à l'intimidation qu'exercent les épiceries au Canada à l'endroit des fournisseurs et des agriculteurs en ce qui a trait à la chaîne d'approvisionnement, et en quoi cela aiderait-il le grand public à réduire ses coûts d'épicerie et à ne pas voir ses factures d'épicerie augmenter?

M. Sylvain Charlebois: Une partie du travail effectué par le Parlement est digne de mention, car nous avons maintenant un comité qui se penche sur cette question. Il a été créé vendredi. Il sera coprésidé par le ministre fédéral de l'Agriculture et le ministre provincial de l'Agriculture du Québec. C'est un pas dans la bonne direction pour explorer cette question.

Je pense qu'il est temps d'envisager la mise en œuvre d'un code de conduite. Je ne suis pas tout à fait convaincu que cela puisse fonctionner au Canada. J'ai toujours dit aux entreprises ou aux transformateurs de produits de grande consommation de faire attention à ce qu'ils souhaitent. Si ce code n'est pas bien conçu, s'il est mal conçu, il pourrait en fait encourager ce groupe oligopolistique à acheter des aliments ailleurs, à l'extérieur du Canada. Nous devons être extrêmement prudents, et j'ai donc été très heureux d'apprendre qu'un comité fédéral se penchait sur cette question.

Mme Lianne Rood: Excellent. Merci.

Je vais céder le temps de parole qui reste à M. Epp.

M. Dave Epp: Merci. Je vais entrer tout de suite dans le vif du sujet.

Monsieur Charlebois, 50 % des produits non transformés, des produits bruts du Canada, sont exportés. Par extension, à moins que je me trompe, cela les rend relativement concurrentiels, d'autant plus que certains de ces produits bruts sont réimportés sous leur forme transformée. Évidemment, l'exemple que je connais le mieux est celui des concombres ici, dans le sud de l'Ontario. En fait, nous en cultivons maintenant davantage, après la fermeture de toutes nos conserveries, et ils sont tous exportés vers les États-Unis, puis ramenés ici.

Vous avez parlé de quatre obstacles à la transformation, soit les changements climatiques, j'ai manqué le deuxième, malheureusement, les fluctuations monétaires, et les problèmes logistiques. Les changements climatiques auraient une incidence sur notre production brute, mais laissons cela de côté pour l'instant. Pourriez-vous nous parler de la priorité des trois autres? Où se situe-t-elle, ou cela se résume-t-il simplement à l'insuffisance de la marge pour nos transformateurs et nos fabricants à cause de la concentration de détaillants?

• (1555)

M. Sylvain Charlebois: Cela dépend vraiment du produit dont il est question. Je suis d'avis que nous devons penser beaucoup plus à des systèmes agricoles à environnement contrôlé. Beaucoup de provinces s'orientent dans la direction de l'autonomie alimentaire.

Kraft Heinz est peut-être un bon exemple de ce que nous ne faisons pas bien au Canada. Kraft Heinz vient d'annoncer la construction d'une nouvelle usine à Montréal. L'État québécois accorde un prêt de 2 millions de dollars, garanti par les contribuables québécois, mais toutes les tomates qui seront transformées à Montréal viendront des États-Unis. Cela ne profite en rien aux agriculteurs. La promesse a été faite que les tomates viendraient du Québec, mais je ne vois pas comment cela est possible pour le moment. Lorsqu'il est question de soutenir la transformation, nous devons adopter une approche axée sur la chaîne de valeur. Soit dit en passant, il n'y a rien de mal à exporter. En fait, je pense que le rapport Barton nous incite à réfléchir aux exportations. Si nous voulons rendre nos aliments abordables, salubres et de grande qualité pour les Canadiens, nous ne pouvons pas prétendre pouvoir le faire en nous limitant à nourrir 38 millions de personnes. Nous avons beaucoup plus à offrir. Pourquoi ne pas profiter des possibilités d'exportation tout en veillant à ce que nos aliments soient abordables et salubres pour les Canadiens également?

Le président: Merci, monsieur Charlebois et monsieur Epp.

Monsieur Drouin, vous avez six minutes. Allez-y.

[Français]

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président. Je vais partager mon temps de parole avec mon honorable collègue M. Louis.

Monsieur Charlebois, j'aimerais m'assurer que j'ai bien compris. Au début de votre allocution, vous avez parlé du produit Fairlife. Est-ce de la marque de commerce que le Canada n'est pas propriétaire? Je sais qu'il y a une usine à Peterborough. Je crois que j'ai mal compris.

M. Sylvain Charlebois: Je faisais effectivement allusion à l'usine de Peterborough.

Fairlife est selon moi une occasion carrément manquée pour les producteurs et les transformateurs canadiens. Je ne comprends pas pourquoi nous avons eu besoin d'une entreprise américaine pour nous rappeler qu'il y avait une occasion de marché au Canada. Nous aurions dû développer ce produit au Canada il y a longtemps.

M. Francis Drouin: D'accord. Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Ma question suivante s'adresse à tous les témoins.

J'aimerais beaucoup que vous me parliez de la question de l'accès à la main-d'œuvre. On nous dit que les grandes installations d'abattage au Canada fonctionnent à 60 % de leur capacité parce qu'elles n'ont tout simplement pas accès à de la main-d'œuvre.

Quel lien cela a-t-il avec l'automatisation? Nous avons entendu dire — par exemple par Manufacturiers et Exportateurs du Canada dans le cadre d'un rapport — que le Canada accuse un certain retard sur le plan de l'automatisation, quelle que soit la capacité de fabrication. C'est également vrai dans l'industrie alimentaire.

J'aimerais savoir de quels types d'innovation et d'obstacles vous entendez parler de la part de l'industrie et ce que le gouvernement du Canada pourrait faire.

M. Rene Van Acker: Je vais essayer de répondre à cette question, si vous le voulez bien.

Je pense que c'est une excellente question.

La situation liée à la COVID a certainement mis en lumière le problème de la main-d'œuvre dans le secteur de l'agriculture et de l'alimentation et a exercé des pressions pour un examen accéléré de l'automatisation. Ce qui manque, ce sont les efforts au chapitre de la R-D pour aboutir à des innovations en matière d'automatisation. La réponse est facile: ils ne sont pas nombreux.

Nous avons une capacité extraordinaire au Canada pour faire ce genre d'innovation, mais nous n'avons pas procédé aux investissements nécessaires. Cela suppose peut-être un retour vers le futur. J'entends par là le génie agricole. À mon université, le génie relevait de mon secteur, mais ce n'est plus le cas depuis les années 1970. Nous travaillons maintenant plus étroitement avec notre école de génie et nous avons recours à des écoles de génie à proximité pour trouver des possibilités d'innovation dans des domaines comme l'automatisation agricole, par exemple.

(1600)

[Français]

- **M. Francis Drouin:** Monsieur Charlebois, voulez-vous ajouter quelque chose?
- M. Sylvain Charlebois: Oui. En gros, je pense que la robotisation de l'industrie crée un malaise philosophique. On pense toujours qu'il faut valoriser le travail humain, mais il y a une façon de faire les deux en même temps. Il faut peut-être sensibiliser les gens à cela. Je pense même qu'il est nécessaire de le faire.

Il pourrait y avoir autant d'emplois dans le secteur, mais il y a des chances qu'ils soient mieux rémunérés, parce que les connaissances et les habiletés vont devoir changer. On parle beaucoup des salaires qui sont bas dans le secteur depuis le début de la pandémie de la COVID-19, mais ce n'est pas toujours le cas. De façon générale, il va falloir reconnaître que, pour utiliser l'intelligence artificielle et la robotique, il faut du personnel mieux qualifié ou qualifié de façon différente.

M. Francis Drouin: Je vous remercie.

[Traduction]

Monsieur Louis, vous avez la parole.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci à mon collègue.

Je remercie les témoins de leur présence.

Je vais suivre votre exemple et dire que je me trouve sur le territoire traditionnel des Anishinaabe, des Haudenosaunee et des Neutres, tout près de l'Université de Guelph.

Je vais poursuivre sur la question de la main-d'œuvre.

Monsieur Van Acker, pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet? Nous parlons de former la prochaine génération. Vous avez dit qu'il y a environ quatre emplois pour chaque diplômé. Je connais bien l'Université de Guelph parce que mon fils y étudié. Je suis donc le fier parent d'un Gryphon.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce que nous pouvons faire, sur certaines pratiques exemplaires? Comment pouvons-nous nous assurer que les gens qui sortent des universités sont hautement qualifiés en agriculture et en transformation, et comment pouvons-nous les aider à entrer sur le marché du travail? Nous semblons manquer de main-d'œuvre, mais nous avons les générations suivantes qui sont très bien formées et prêtes à travailler. J'aimerais que vous m'en parliez davantage.

M. Rene Van Acker: Il y a deux problèmes.

Premièrement, il faut que les jeunes, les étudiants potentiels, voient le secteur comme un endroit où ils veulent faire carrière. Le secteur souffre d'une invisibilité en ce qui concerne la perspective qu'ont les jeunes de leur avenir, ou il est mal perçu pour ce qui est des possibilités d'emplois de haute technologie et de forte croissance, par exemple. C'est le premier problème.

Le deuxième problème consiste à savoir si nous avons suivi le rythme en ce qui concerne les installations et les infrastructures dont nous avons besoin pour former la prochaine génération de chefs de file dans ce secteur. Je sais que M. Scanlon vous a dit que nous avons une infrastructure vieillissante dans les principales universités canadiennes de l'agriculture et de l'alimentation qui enseignent et forment les étudiants qui représentent l'avenir de ce secteur.

Ce sont les deux principaux problèmes auxquels nous sommes confrontés à cet égard.

M. Tim Louis: Merci.

C'est tout le temps dont je dispose.

Le président: Merci, monsieur Louis.

Merci, monsieur Van Acker.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour à tous. Je remercie les témoins de leurs témoignages ma foi très éclairants.

Monsieur Charlebois, je vais m'adresser à vous en premier. Vous avez parlé d'un manque d'innovation. Récemment, nous recevions ici M. Gascon, de Boeuf Québec, qui faisait le même constat que vous. Il nous disait que, si notre secteur agroalimentaire ne prenait pas le virage de la robotisation ou de la mécanisation, nous allions manquer le bateau. Selon ce que je comprends, vous êtes du même avis.

Vous comparaissez devant un comité qui va rédiger un rapport destiné au gouvernement. Le Comité pourrait donc influencer les choses. Si vous aviez une recommandation à faire, quelle mesure concrète le fédéral pourrait-il prendre demain matin pour accélérer ce virage?

M. Sylvain Charlebois: Il s'agit principalement d'accès aux capitaux. Ce n'est pas plus compliqué que cela. Au début de la séance, j'ai mentionné qu'il y avait 28 000 postes vacants dans le secteur. Cela représente environ 13 % des postes du secteur, ce qui est énorme

Le secteur n'a pas une bonne réputation, surtout depuis le début de la pandémie de la COVID-19. Il y a eu l'histoire liée à l'éclosion de la COVID-19 à l'usine Cargill. De plus, plusieurs entreprises ont dû fermer leurs portes pendant quelques semaines; il y a eu des éclosions un peu partout. D'ailleurs, l'une des raisons pour lesquelles il y a eu beaucoup d'éclosions dans des usines en région, c'est qu'on utilise des autobus pour véhiculer la main-d'œuvre. C'est pour cela que la pandémie de la COVID-19 est devenue un gros problème.

On parle d'entreprises et d'emplois en région. Si l'occupation du territoire est importante, il faut penser à créer des emplois en région, et la robotisation serait un complément important. Pour ce faire, il faut de l'argent, il faut des capitaux. Il faut que le gouvernement, fédéral ou provincial, pense à des méthodes pour permettre aux entreprises d'avoir accès à des capitaux. Sinon, cela ne peut pas fonctionner.

• (1605)

M. Yves Perron: Je vous amène sur un autre sujet, qui est connexe. Le Comité cherche à savoir comment il pourrait favoriser une diversification de l'offre de transformation et une régionalisation.

Vous avez mentionné l'importance de l'emploi en région. Je crois que les autres intervenants l'ont aussi mentionné tantôt. On s'est rendu compte qu'on dépendait de très grandes installations de transformation. Le Comité se demande s'il serait avantageux d'avoir de plus petites installations, qui seraient mieux réparties sur le territoire

Comment pourrait-on concilier cela avec l'idée de modernisation et de mécanisation? Cela me semble difficile à faire. Qu'en pensezvous?

M. Sylvain Charlebois: On a beaucoup critiqué les grands abattoirs. Pour ma part, je ne suis pas nécessairement mal à l'aise lorsque je vois des établissements de grande envergure. Ce qu'il faut, c'est régler la question des barrières interprovinciales qui empêchent le flot des différents produits.

Les abattoirs agréés par les provinces ont une certaine capacité de production. Beaucoup d'entre eux ont dû fermer, cependant, parce que leur marché est limité. Or il se fait des produits vraiment uniques au Québec, en Ontario et même en Nouvelle-Écosse, lesquels mériteraient un plus grand marché. Je pense qu'il y a quelque chose à faire à cet égard pour complémenter les économies d'échelle qui sont nécessaires pour que la production soit rentable.

À mon avis, il ne faut pas tout critiquer. Il faut quand même reconnaître que les grandes usines ont un rôle à jouer, tout comme les petites usines. Il faut aussi donner une chance aux petites usines.

- **M.** Yves Perron: Une déréglementation du commerce interprovincial pourrait donc aider à le faire augmenter. Est-ce exact?
- M. Sylvain Charlebois: Effectivement, et il faudrait que ce soit fait le plus tôt possible. Dans le domaine agroalimentaire, c'est incroyable à quel point il y a des barrières. Notre laboratoire travaille justement avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ou MAPAQ sur cette question des barrières interprovinciales.
- M. Yves Perron: Vous avez tous, ou à peu près, mentionné qu'il y avait un manque énorme de main-d'œuvre. Bien sûr, les travailleurs étrangers peuvent combler ce manque en partie, mais c'est seulement à court terme. Je vais poser deux questions, mais je ne sais pas qui, parmi les témoins, pourrait y répondre.

Premièrement, que pourrait-on faire demain matin pour former plus de travailleurs ici? Quels gestes le gouvernement fédéral peutil poser pour inciter des gens à s'inscrire aux programmes universitaires dans ce domaine? Est-ce que vos infrastructures ont la capacité d'accueillir un grand nombre d'étudiants?

Deuxièmement, dans l'intervalle, est-ce qu'il serait réaliste de recruter des gens de l'extérieur — j'ai mentionné les travailleurs étrangers — qui seraient plus qualifiés et de faire une sélection de gens qui pourraient être candidats à la résidence permanente?

M. Sylvain Charlebois: Je vais laisser mes collègues de l'Université de Guelph répondre à cette question.

M. Yves Perron: Je vous remercie.

[Traduction]

M. Rene Van Acker: Oui, je répondrais que les deux aspects sont importants, c'est certain. Nous avons la capacité d'accueillir ces étudiants supplémentaires si nous pouvons les attirer. Le secteur semble représenter une énigme, surtout pour les jeunes. Il est donc difficile de les attirer, parce que c'est un secteur très complexe, mais c'est aussi un très grand secteur qui offre d'énormes possibilités.

Oui, nous avons besoin des deux. Il faut que les jeunes s'inscrivent aux programmes. Nous avons aussi besoin de nouveaux immigrants qui arrivent au Canada avec les compétences et les capacités dont nous avons besoin, alors je pense que la réponse est les deux.

Nous devons aussi faire des choix. Nous devons déterminer si nous allons choisir d'être un chef de file dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation au pays et d'investir. Je...

(1610)

Le président: Merci.

M. Rene Van Acker: J'ai une très brève observation à faire.

Le président: Allez-y.

M. Rene Van Acker: J'ai un collègue à l'Université de Nankin, en Chine, qui se classe troisième à l'échelle mondiale en sciences alimentaires. Son département des sciences alimentaires compte 175 professeurs. Nous nous situons au quatrième rang à l'échelle mondiale, et nous avons 18 professeurs dans notre département des sciences alimentaires. Nous faisons notre part, mais il faut investir.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant passer à M. MacGregor, pour six minutes.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci aux témoins.

Au fur et à mesure que se poursuit cette conversation dans le cadre de notre étude sur la transformation des aliments, il est remarquable de voir les parallèles que nous pouvons faire avec une étude antérieure que nous avons menée au cours de la 42^e législature sur la technologie et l'innovation dans ce secteur. J'ai trouvé cette étude fascinante. Je me considère chanceux d'avoir fait partie du Comité à ce moment-là.

L'un des témoins que nous avons entendus dans le cadre de cette étude au cours de la législature précédente était un de mes électeurs. Il a lancé une entreprise appelée EIO Diagnostics, qui s'attaque au problème de la détection précoce de la mastite dans l'industrie laitière, problème qui entraîne des millions de dollars de dépenses par année pour l'industrie partout dans le monde.

Au cours de son témoignage, il avait dit que les quatre piliers qui favorisent les entreprises en démarrage sont le capital, les talents, les services-conseils et les marchés. Selon lui, nous excellons dans le domaine des talents au Canada, mais beaucoup d'entreprises — je crois que M. Charlebois y a fait allusion — ont vraiment de la difficulté à obtenir du capital au cours de la phase de démarrage, celle où un jeune entrepreneur intrépide a cette idée vraiment géniale, mais ne parvient pas à obtenir le capital nécessaire pour que l'entreprise passe de la table à dessin à une entreprise réelle...

Monsieur Charlebois, je vais commencer par vous. Pourriez-vous commenter ce témoignage et, si vous le voulez, nous donner un peu plus de détails sur la façon dont le gouvernement fédéral pourrait structurer ces subventions pour permettre à ces entrepreneurs intrépides qui ont ces idées géniales de se lancer concrètement en affaire ici au Canada?

M. Sylvain Charlebois: Ce sont de très bons points. Je dois dire que je suis moi-même mentor d'entreprises, d'Halifax à Calgary. Je travaille avec District Ventures, à Calgary, qui est dirigé par Arlene Dickinson, à Montréal. J'aide les entreprises.

Au-delà de la question des capitaux et des talents, nous avons de la difficulté avec la discipline et le mentorat dont ces entreprises ont besoin. Une fois que vous éduquez les investisseurs en capitalrisque au sujet de l'agroalimentaire, en leur rappelant qu'il faut être patients et qu'ils ne peuvent pas entrer et sortir en deux ans et faire de l'argent, comme c'est le cas dans le domaine des technologies propres ou des technologies financières, les choses vont bien, mais ces entrepreneurs ont aussi besoin de soutien et d'un réseau.

Il y a une chose que District Ventures a faite et que j'ai trouvée très utile, c'est d'établir un réseau et des partenariats avec des détaillants pour mettre à l'essai des produits dans un contexte réel, ce qui a permis à certaines entreprises de réussir. À Halifax, à l'Université Dalhousie, nous avons établi un partenariat avec la Rotman School of Business de l'Université de Toronto pour créer ce que nous appelons le « laboratoire de destruction créative ».

Ce laboratoire est un modèle qui a été reproduit quatre ou cinq fois, je crois, dans tout le pays, y compris à Calgary, à l'Université de la Colombie-Britannique, à Montréal et chez nous ici, à Halifax. C'est un programme de neuf mois qui offre beaucoup de mentorat aux entrepreneurs. Il leur enseigne aussi beaucoup la discipline. C'est de quelque chose comme cela que l'agroalimentaire a besoin le plus tôt possible. S'il y a une recommandation que je ferais, celle d'un laboratoire de destruction créative, mais dans le domaine de l'agroalimentaire. À l'heure actuelle, il n'y a rien.

M. Alistair MacGregor: Merci.

Je vous cède la parole, messieurs Campbell et Van Acker. Nous avons eu l'occasion de visiter l'Université de Guelph, un établissement fantastique. La recherche que vous faites là-bas est vraiment extraordinaire. Nous nous sommes également rendus à Saskatoon pour visiter le Saskatchewan Food Industry Development Centre.

Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez vraiment voir figurer dans notre rapport?

M. Malcolm Campbell: Je vais renchérir sur ce qu'a dit M. Charlebois au sujet de la capacité d'incubation des entreprises en démarrage ici au Canada. EIO en est un excellent exemple.

En passant, monsieur MacGregor, c'était vraiment bien de vous avoir à Guelph. Je suis heureux de vous revoir.

Si nous examinons les possibilités d'investissement dans les entreprises en démarrage au Canada, même pendant la COVID, nous constatons une augmentation du capital de risque dans les entreprises en démarrage partout au pays, et nous voyons également d'importants investissements fédéraux à cet égard. Je sais que Sheryl Grœneweg a déjà témoigné devant votre comité. Elle a parlé explicitement des investissements effectués par Innovation, Sciences et Développement économique dans le cadre du FSI, le Fonds stratégique pour l'innovation, notamment. De même, les bureaux de développement régional, comme FedDev, ici en Ontario, investissent dans ces entreprises pour les mobiliser. Le professeur Charlebois l'a dit et je le répète, le défi consiste à s'assurer que ces investissements sont faits dans des entreprises qui sont pertinentes pour ce secteur particulier, le secteur agroalimentaire, et plus particulièrement la transformation des aliments, où je pense qu'il y a clairement des possibilités.

Il semble que, comme je le dis souvent, les gens ont tous une recette qui est transmise dans leur famille depuis des années et qu'ils veulent utiliser pour démarrer une entreprise. Le défi, c'est de réunir tout cela dans une entreprise qui, dans les faits, fera du chemin, gagnera de la vitesse et sera viable. Le professeur Charlebois a mentionné que des mesures de soutien sont en place. L'orientation de ces entreprises est l'un des quatre éléments que vous décrivez comme étant nécessaires. Je dirais que cela existe en fait partout au pays — peut-être pas spécifiquement pour l'agroalimentaire, mais nous avons d'excellents exemples, comme Bioenterprise, par exemple, ici en Ontario. Vous entendrez Bill Greuel plus tard aujourd'hui. Je pense que Protein Industries Canada veut être très actif dans ce domaine également.

D'autres acteurs internationaux cherchent des occasions d'investissement au Canada. Nous venons nous-mêmes d'établir un partenariat avec SVG Thrive, un important investisseur de la Silicon Valley qui voit le Canada comme un terrain propice pour la création d'entreprises.

• (1615)

Le président: Merci, monsieur Campbell.

En tant que président, j'aimerais poser une question. C'est une conversation très intéressante. Il y a beaucoup de bons éléments qui ressortent aujourd'hui et que nous pourrons utiliser.

Je suis simplement curieux, le secteur privé est absent du débat. Nous parlons beaucoup de divers programmes fédéraux. Qu'en estil du secteur privé? Au cours de ma vie, il me semble que j'ai vu beaucoup d'entreprises privées qui voulaient investir. Comme M. Charlebois l'a dit, beaucoup d'investissements au sud de la frontière auraient dû être faits ici. Très rapidement, parce que je ne veux pas prendre trop de temps, que devons-nous faire pour attirer les investisseurs?

Cette question s'adresse à quiconque veut y répondre.

M. Sylvain Charlebois: C'est la raison pour laquelle j'ai mentionné le laboratoire de destruction créative. Il s'agit d'un forum financé par l'État, dont le capital est entièrement privé. Tous les investissements dans les entreprises, la discipline — sont imposés par des investisseurs en capital de risque du secteur privé. L'Université Dalhousie offre la tribune et les installations pour permettre des discussions et du mentorat. Il s'agit essentiellement d'un partenariat public-privé établi par un établissement d'enseignement, mais rien ne se fait en ce sens dans l'agroalimentaire.

Le président: Merci beaucoup.

Malheureusement, nous devons nous arrêter ici. La période réservée aux témoins est écourtée aujourd'hui.

Je tiens vraiment à remercier...

M. Kody Blois: Monsieur le président, M. Charlebois a parlé des obstacles au commerce interprovincial et de certaines difficultés. Nous disposons de très peu de temps au cours de ces séances. Est-il possible que M. Charlebois, M. Campbell ou M. Van Acker nous fassent part de ce qu'ils ont à dire à ce sujet? Je pense que c'est un point important.

Pouvons-nous leur demander de soumettre n'importe quel type de référence ou de...? Je pense que cela nous serait utile.

Le président: Oui.

Si vous pouviez soumettre de tels documents au Comité, nous les inclurons certainement dans notre étude.

Merci beaucoup, monsieur Charlebois, de l'Université Dalhousie.

Merci, monsieur Campbell, de l'Université de Guelph. J'ai été heureux de vous revoir.

René Van Acker, du Collège d'agriculture de l'Ontario, merci d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer aujourd'hui.

Nous allons suspendre la séance pour la deuxième série de témoignages, et nous reviendrons tout de suite après.

Merci.

- (1615) (Pause)
- (1624

Le président: Nous allons commencer avec notre deuxième groupe de témoins.

Je souhaite la bienvenue aux témoins.

• (1625)

[Français]

Bienvenue à tous.

Nous recevons Mme Fernande Ouellet, coordinatrice du Petit abattoir. Je vous remercie, madame Ouellet, de vous joindre à nous cet après-midi.

[Traduction]

Nous accueillons également William Greuel, directeur général de Protein Industries Canada.

[Français]

Madame Ouellet, vous avez la parole pour sept minutes et demie pour prononcer votre allocution d'ouverture.

Mme Fernande Ouellet (coordinatrice, Le petit abattoir): Bonjour, monsieur le président. Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître devant vous aujourd'hui.

Je remercie les députés et les autres témoins de participer à ces travaux qui portent sur un sujet aussi important. Voici une brève présentation de notre organisation, nommée Le petit abattoir. Nous sommes une coopérative de solidarité, soumise à l'inspection fédérale. Notre objectif est d'offrir l'abattage de volaille aux éleveurs à petite échelle qui trouvent mal leur place dans les installations industrielles et automatisées. Ils trouveront chez nous une solution qui consiste en un microabattoir modulaire de volaille. Le modèle sera reproductible et adaptable dans différentes régions, et nous prévoyons accompagner les communautés canadiennes dans la mise au point et la mise en œuvre de leurs solutions.

Comme il a été souligné au cours des travaux de ce comité, la crise sanitaire actuelle a amplifié de façon remarquable un mouvement de fond en faveur de l'achat local, de l'appui aux fermes à petite échelle, qui commercialisent en circuit court, et de la pratique de ce type d'agriculture, structurante pour les territoires et créatrice de liens sociaux. On a aussi amplement réaffirmé que la pandémie de la COVID-19 a mis en lumière la fragilité de la capacité de transformation au pays, mais, ce qu'on a peut-être moins exposé et ce dont je voudrais discuter aujourd'hui, c'est la façon d'aborder cette notion de capacité.

En matière d'abattage, il y a deux approches. D'une part, on peut envisager la capacité de transformation selon le nombre de têtes, et déterminer que la capacité d'abattage du nombre de têtes produites au pays est suffisante, mais fragilisée par la concentration des infrastructures. Pour régler le problème, il s'agirait de corriger les faiblesses au sein des installations et des réseaux actuels. D'autre part, dans une perspective de territorialisation des systèmes alimentaires et de leur résilience, on doit envisager cette capacité sur le plan de la proximité géographique entre producteurs et transformateurs, et sur le plan de la capacité d'arrimage des échelles de production, sans quoi le problème reste entier.

On a vu, dans les dernières décennies, se créer ce qu'on peut appeler un fossé technologique entre la production à petite échelle et le réseau de la production à moyenne et grande échelle. Ce fossé s'est créé en raison de la diminution du nombre d'abattoirs ainsi que de l'accroissement de leur taille et de leur cadence.

Il y a donc, d'un côté, la production traditionnelle qui bénéficie fort heureusement d'infrastructures de plus en plus performantes et bien adaptées à son échelle de production.

De l'autre côté, il y a l'accroissement du nombre de petites fermes qui sont, par contre, de moins en moins bien desservies et de moins en moins compatibles avec les abattoirs restants, plus mécanisés et plus automatisés. Ces éleveurs doivent faire face à de nombreux enjeux et doivent parcourir des centaines de kilomètres avec leurs animaux pour se rendre aux rares abattoirs qui acceptent encore de traiter de petits lots d'animaux. De ce fait, ils ne peuvent pas assurer le bien-être animal selon le système de valeurs qui anime leur travail d'éleveur. En plus, ils ne sont pas toujours assurés de la traçabilité de leurs produits, qui est pourtant essentielle à la mise en marché d'un produit distinctif. Ils doivent aussi assumer une charge de travail et une charge économique supplémentaires occasionnées par le transport.

Finalement, le lien de dépendance et la relation de pouvoir sont toujours au bénéfice de l'opérateur, et, pour le producteur, cela limite la possibilité de demander des aménagements ou de manifester son mécontentement. Alors, ces petites fermes peuvent de moins en moins répondre de façon viable à la demande pourtant grandissante de la population pour le type de produits qu'elles offrent. Sur le plan de la capacité, les fermes à production traditionnelle et les

fermes à petite échelle en circuit court ne se trouvent donc pas devant des situations comparables. Cela justifie donc qu'on aborde la question de la capacité de transformation en fonction de ces deux réseaux distincts.

En trois points, j'aimerais apporter quelques pistes de réflexion concernant le renforcement de la capacité de transformation du réseau des fermes à petite échelle.

D'abord, il faut viser, sur les territoires, la multiplication des petits abattoirs et l'adoption d'une stratégie en matière d'abattage mobile. Un réseau d'infrastructures tel que celui-là contribuerait à créer un climat favorable à l'investissement. Cela réduirait l'incertitude économique, augmenterait la viabilité des entreprises et la sécurité alimentaire des communautés, tout en assurant le bien-être animal, spécialement lorsqu'il s'agit d'abattage mobile. En bénéficiant d'une infrastructure à proximité, adaptée à leur réalité, les agriculteurs à petite échelle vont augmenter leur cheptel, certains vont diversifier leur production, et de nouveaux agriculteurs vont s'installer sur le territoire. Un abattoir n'est pas qu'un abattoir, c'est un outil de développement rural.

Deuxièmement, il faut instaurer sans tarder une aide non remboursable pour doter les initiatives communautaires du capital initial indispensable à la mise en œuvre de leurs solutions. Il existe, à l'échelle des communautés, une connaissance, une énergie, une volonté et une solidarité dans lesquelles il faut investir maintenant, parce que, la seule faille, c'est le manque de ressources financières. De nombreuses occasions d'affaires seront gaspillées si l'on ne tire pas profit des forces du milieu. Elles sont motivées par le besoin, et c'est garant de la réussite.

Troisièmement, au cours des discussions tenues au sein de ce comité, il a souvent été question de la lourdeur réglementaire. J'aimerais souligner la culture organisationnelle qui a cours dans de nombreux ministères, où l'on s'accroche trop souvent aux moyens plutôt qu'aux résultats.

• (1630)

Le propre des petites installations n'est pas de chercher comment ne pas se soumettre aux normes, mais plutôt comment se conformer aux normes avec leurs propres moyens, qui sont habituellement plus limités que dans les installations traditionnelles. Il faut donc repenser le « pareil pour tous » en permettant d'adapter les moyens en fonction d'un objectif qui, lui, est le même pour tous, peu importe le moyen. Heureusement, dans chacun de ces ministères, il y a des êtres humains très compétents et ouverts d'esprit qui montrent une attitude respectueuse, ce qui permet d'innover en confiance.

Toutefois, il faudrait qu'au sein des ministères, cette façon d'aborder les choses devienne le mot d'ordre afin de laisser les forces vives créer et saisir les occasions. En ce sens, l'exemple européen est très inspirant, puisqu'on y lève les barrières à l'entrée en laissant les organisations de défense du bien-être animal et les agriculteurs travailler main dans la main pour établir des procédures d'abattage à la ferme qui soient sécuritaires sur le plan sanitaire et en certifiant l'installation plutôt que la carcasse de chaque animal.

De la même façon, aux États-Unis, les microabattoirs connaissent un essor sans précédent, spécialement depuis le début de la pandémie. Ils sont accompagnés techniquement et financièrement dans leur démarche d'installation.

En conclusion, comme on reconnaît que la résilience de la nature repose sur la biodiversité, on doit valoriser et protéger la diversité des modèles économiques. C'est nécessaire à la résilience de nos systèmes économique et alimentaire. On doit libérer les énergies et s'assurer que les mesures d'aide ainsi que les réglementations en place auront pour objectif premier qu'il n'y ait pas de laissés-pour-compte.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Je vous remercie, madame Ouellet.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer à William Greuel, de Protein Industries Canada, pour sept minutes et demie.

M. William Greuel (directeur général, Protein Industries Canada): Merci.

Bonjour. Je m'appelle Bill Greuel. Je suis le directeur général de Protein Industries Canada. Je me joins à vous aujourd'hui à partir de Regina, alors j'aimerais prendre un instant pour souligner que je me trouve sur le territoire du Traité n° 4, la terre d'origine des Cris, des Ojibwés, des Saulteaux, des Dakotas, des Nakotas et des Lakotas, et la patrie de la nation métisse.

Protein Industries Canada est l'une des cinq supergrappes d'innovation du Canada. Nous avons été créés parce que le Canada a le potentiel d'être un chef de file dans la production d'ingrédients protéiques et d'aliments à base de plantes.

Nous avons été créés pour obtenir plus de valeur ici, chez nous, ainsi que pour procurer un avantage économique important aux Canadiens. Pour ce faire, il faut augmenter la capacité de transformation des ingrédients et des aliments au Canada.

Le rapport Barton, qui a été mentionné aujourd'hui, a jeté les bases de Protein Industries Canada, et nous continuons d'utiliser les objectifs énoncés dans ce rapport comme nos principaux objectifs.

À ce jour, nous comptons plus de 240 membres d'un océan à l'autre. De concert avec nos partenaires du secteur privé, nous avons investi bien au-delà de 300 millions de dollars dans le secteur agroalimentaire canadien, dont une grande partie soutient directement les activités de transformation des ingrédients et des aliments.

L'agriculture est une réussite au Canada. Nous sommes reconnus dans le monde entier comme un fournisseur de céréales, de légumineuses et d'oléagineux de grande qualité. Grâce au travail acharné des agriculteurs, des éleveurs, des chercheurs, des transformateurs et de nombreux autres maillons importants de la chaîne de valeur, l'agriculture et l'alimentation, y compris la fabrication d'aliments et de boissons, contribuent à hauteur de 112 milliards de dollars au PIB et emploient plus de 2,3 millions de Canadiens.

Notre succès est compréhensible. Nous avons la troisième plus grande superficie de terres arables par habitant dans le monde, avec certaines des meilleures conditions de croissance. Nous avons fait preuve de résilience et de persévérance en adoptant de nouvelles technologies pour accroître la production, tout en séquestrant le carbone dans nos sols. Pourtant, malgré tout ce dont nous pouvons être fiers, nous avons encore beaucoup de travail à faire.

Nous ne sommes que la 11^e économie agroalimentaire mondiale en importance, et je dirais que nous devrions nous situer à un rang beaucoup plus élevé. Nous continuons d'axer nos efforts sur les produits de base, ce qui nous rend vulnérables aux perturbations commerciales comme celles que nous avons connues avec les ventes de canola en Chine et nos échanges de légumineuses avec l'Inde. Nous accusons du retard par rapport à de nombreux autres pays en ce qui concerne les dépenses en sciences et en innovation. La réalité, c'est que nous avons beaucoup de terres et de ressources, mais que nous n'avons pas suffisamment d'importance comme secteur agroalimentaire à l'échelle mondiale. Il y a de la place pour la croissance.

Il existe une façon de surmonter ces défis et de créer plus de possibilités pour le Canada et nos gens, à savoir accroître la transformation des ingrédients et des aliments ici au pays pour ajouter plus de valeur aux matières premières produites au Canada. L'augmentation de la capacité de transformation des ingrédients et des aliments au Canada est essentielle à notre reprise économique et à notre croissance future. En augmentant la capacité de transformation du Canada, nous assurerons un approvisionnement sûr en aliments sains et durables pour les Canadiens et nos partenaires du monde entier. Nous nous protégerons contre les perturbations commerciales et créerons des emplois et de la richesse pour les Canadiens.

La vulnérabilité de notre chaîne d'approvisionnement agroalimentaire est devenue évidente au début de la COVID-19, lorsque, pour la première fois, de nombreux Canadiens ont fait l'expérience d'une pénurie de produits de base sur les tablettes de leurs épiceries. Heureusement, notre système alimentaire a ployé, mais ne s'est pas brisé. C'est une bonne nouvelle pour les Canadiens, mais nous devons tirer des leçons de ce qui est arrivé en 2020, surtout dans la façon dont nous favorisons et appuyons le secteur de la transformation des aliments au Canada, afin d'assurer un système résilient qui peut tirer parti des possibilités de croissance que la transformation des ingrédients et des aliments nous offre pour nous isoler à l'avenir des chocs qui ont secoué le système, du genre de ceux que nous avons vécus aux premiers jours de la COVID-19.

Je crois que nous devons en faire autant pour le secteur de la transformation des ingrédients et des aliments que pour la production primaire. Il ne s'agit pas de choisir entre les deux, mais plutôt d'inclure les deux. Si le Canada fait de la transformation des ingrédients et des aliments et de la fabrication d'aliments une priorité nationale plus élevée, nous aurons la possibilité de bâtir une industrie qui peut contribuer à notre reprise économique, tout en nous protégeant des chocs économiques imprévus pour l'avenir, comme la pandémie mondiale à laquelle nous faisons face actuellement.

Une augmentation de la transformation nous mettra également à l'abri des perturbations commerciales et, ce qui importe encore davantage, créera de la croissance économique et des emplois pour les Canadiens. Nous savons qu'en transformant même 20 % de plus de cultures canadiennes, comme les légumineuses, le canola et le blé, nous pouvons injecter 12 milliards de dollars de plus dans l'économie nationale chaque année. Je crois que 20 % n'est qu'un début et que nous pouvons et devons faire plus.

Pour atteindre cet objectif et ceux compris dans le rapport Barton, nous devons accorder une plus grande priorité à notre secteur de la transformation des ingrédients et des aliments. Nous avons besoin d'investissements continus et délibérés et d'un plan comme celui que nous avons à Protein Industries Canada.

• (1635)

Le Canada doit être un chef de file en sciences, en technologie et en innovation. Nous avons besoin d'un cadre réglementaire capable de suivre le rythme de l'innovation pour faire en sorte que nos produits se retrouvent sur les tablettes des magasins.

Nous avons besoin d'un accès continu à de nouveaux marchés pour tirer parti de notre image de marque en tant que fournisseur de produits de base de choix et fiables et pour faire en sorte que le Canada ait la préférence pour les ingrédients et les aliments produits de façon durable. Nous devons attirer des investissements de capitaux. Nous savons que, pour atteindre notre plein potentiel et être en mesure de faire davantage de transformation ici, au Canada, nous aurons besoin d'investissements importants pour construire de nouvelles installations.

Nous commençons à voir un certain dynamisme et à en tirer parti. Nous avons vu Roquette construire la plus grande usine de transformation de pois au moyen du fractionnement par voie humide au monde à Portage La Prairie, au Manitoba, et la nouvelle usine de transformation de Merit Functional Foods à Winnipeg ouvrira ses portes au début de 2021. De plus, Verdient Foods et Ingredion continuent d'étendre ses activités et de commanditer de nouvelles technologies en Saskatchewan.

Protein Industries Canada collabore avec tous ces partenaires pour contribuer à la croissance du secteur canadien de la transformation. Nous devons poursuivre sur notre lancée et saisir cette occasion pour le Canada.

Nous continuons d'établir des liens entre les entreprises, depuis les transformateurs de l'Ouest jusqu'aux fabricants d'aliments de l'Est, en passant par les multinationales alimentaires qui intègrent des ingrédients canadiens dans leurs marques mondiales. Ces travaux, et d'autres encore, contribueront à la croissance du secteur de la transformation au Canada, un secteur de la plus haute importance qui offre des possibilités de croissance.

J'ai eu l'honneur de travailler dans le domaine de l'agriculture toute ma vie, que ce soit sur notre ferme familiale dans le centre de la Saskatchewan, dans le domaine de la génétique des semences et de la protection des cultures, ou dans la fonction publique, où j'ai joué des rôles en matière de réglementation et de politiques. Je suis très fier de faire partie de ce secteur. Ce poste de directeur général de Protein Industries Canada est de loin le plus excitant, parce que je contribue à la rédaction d'un nouveau chapitre pour le secteur agroalimentaire canadien, un chapitre qui aidera le Canada à devenir un chef de file mondial dans la production durable d'ingrédients de haute qualité.

Je tiens à vous remercier du temps que vous nous consacrez aujourd'hui, de votre travail acharné et de votre engagement envers le secteur agroalimentaire du Canada.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Greuel.

Nous allons passer tout de suite aux questions.

Monsieur Steinley, vous avez six minutes. Allez-y.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président. Je vais partager mon temps avec M. Lehoux pour le premier tour.

Je suis heureux de vous revoir, monsieur Greuel. C'est bien qu'un autre contingent de Regina soit présent.

Vous avez mentionné à deux ou trois reprises qu'il faut accorder une plus grande priorité nationale à l'agroalimentaire et... [Difficultés techniques]... Pourriez-vous nous expliquer ce que vous entendez par une plus grande priorité et ce que le gouvernement pourrait faire à cet égard?

• (1640)

M. William Greuel: En ce qui concerne les investissements dans le secteur agroalimentaire au Canada au cours des dernières années, je pense que nous avons fait beaucoup au début de la chaîne de valeur, qu'il s'agisse de reproduction, de l'agronomie, de l'agriculture de production ou du soutien aux producteurs par l'entremise du Partenariat canadien pour l'agriculture. Ce sont tous de bons investissements et nous devons les poursuivre, mais il y a tout un autre aspect à la chaîne de valeur, soit la transformation des ingrédients et des aliments. Des investissements plus poussés de ce côté de la chaîne de valeur doivent s'accompagner également d'incitatifs à l'investissement pour le secteur privé et d'un besoin de modernisation de la réglementation, dont je peux parler, mais M. Charlebois a déjà abordé la question.

M. Warren Steinley: Je vous remercie.

M. Charlebois a également mentionné la nécessité d'éliminer les obstacles non tarifaires au commerce intérieur. Vous avez dit que nos aliments vont d'est en ouest. Je pense que nous devrions envisager de créer un corridor alimentaire national.

Je sais qu'il y a les normes pour le camionnage et quelques autres choses, mais quelles seraient les principales barrières non tarifaires au commerce intérieur que nous devrions éliminer pour avoir un système alimentaire plus sûr et pour aider à accroître la capacité de transformation?

M. William Greuel: Je pense qu'il y a deux ou trois choses, peut-être pas tant dans le secteur des protéines végétales ou celui des plantes que dans celui de l'élevage et du transport des produits finis. L'harmonisation de certains règlements serait utile.

Je crois que nous sommes en assez bonne posture pour ce qui est du transport des ingrédients d'origine végétale d'est en ouest lorsqu'il est question de corridor alimentaire national.

M. Warren Steinley: Merci beaucoup.

J'ai une autre question, s'il me reste du temps. Vous avez parlé de l'accès à de nouveaux marchés. Évidemment, l'un des principaux obstacles auxquels nous faisons face est la logistique du transport.

Que devrions-nous faire au cours des mois et des années qui viennent pour nous assurer d'avoir accès à de nouveaux marchés en élargissant notre infrastructure de transport?

M. William Greuel: Nous allons assister à une certaine transformation en ce qui a trait au mouvement des produits et des ingrédients alimentaires. À l'heure actuelle, l'accent est principalement mis sur les produits de base. Si nous nous projetons de quelques années dans l'avenir, nous voyons que des ingrédients de plus grande valeur vont être transportés, ce qui nous amène à envisager le système de transport sous un angle différent, peut-être grâce à un commerce plus intermodal et à d'autres moyens également.

Parallèlement, l'agriculture et la production de produits de base augmentent dans l'Ouest canadien. Ces produits devront également être mis en marché. Ce n'est pas le temps de mettre la pédale douce en ce qui concerne l'infrastructure de transport et l'infrastructure portuaire dont nous disposons actuellement.

M. Warren Steinley: Merci beaucoup, monsieur Greuel.

Mon temps est-il écoulé, monsieur le président, ou puis-je poser une autre question?

Le président: Il vous reste deux minutes et demie, monsieur Steinley.

M. Warren Steinley: Je partage mon temps avec M. Lehoux. Il peut donc utiliser les deux dernières minutes et demie.

Le président: Allez-y, monsieur Lehoux.

[Français]

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur Steinley.

Ma question s'adresse à Mme Ouellet.

Madame Ouellet, vous avez parlé d'aide non remboursable et de modifications à apporter à la culture réglementaire.

Qu'entendez-vous par ces deux éléments? Quel rôle le gouvernement fédéral pourrait-il jouer pour donner suite à vos recommandations?

Mme Fernande Ouellet: Commençons par le besoin en capital. Pour ce qui est des initiatives communautaires, l'un des plus gros défis est la taille. Par cela, j'entends non pas des projets privés, mais des projets coopératifs comme le nôtre et comme ceux qu'on voit apparaître un peu partout au pays. Le problème est toujours le fait que les joueurs sont si petits que, même s'ils mettent ensemble toutes leurs ressources, ils n'arriveront jamais à avoir le capital nécessaire pour démarrer ce projet et en remettre la propriété à la communauté.

La raison pour laquelle il est si important que les infrastructures à petite échelle appartiennent à la communauté est qu'elles ont un effet structurant majeur. Dès qu'un projet privé a des ennuis et qu'on doit y mettre fin, l'effet structurant majeur se traduit finalement par une déstructuration du réseau. Les gens sont obligés de s'adapter très rapidement et d'essayer de trouver des solutions dans un environnement où il y a déjà très peu de solutions offertes. L'effet structurant peut être préservé quand cela ne repose pas sur un projet privé, mais sur la collectivité.

Or, qui parmi nous a les capitaux nécessaires pour décider de briser sa tirelire et d'investir dans un projet pour en remettre la propriété à la communauté? Ce n'est pas possible.

La solution serait d'avoir un fonds de départ pour permettre d'aller plus loin. Ensuite, tout est une question d'attitude. Sur le plan de la réglementation, c'est une question d'attitude. On aurait besoin que les gens regardent notre capacité de bricoler comme une force plutôt qu'une menace en ce qui a trait à l'aspect sanitaire.

• (1645)

M. Richard Lehoux: J'aime bien vous entendre parler du problème sous cet angle, madame Ouellet, parce que c'est vraiment important.

Tout à l'heure, vous avez aussi mentionné la question de l'occupation du territoire et je pense que cela peut jouer un rôle important.

Le président: Je vous remercie, monsieur Lehoux. Malheureusement, votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

Nous allons entendre M. Kody Blois, pour six minutes.

Allez-y, monsieur Blois.

M. Kody Blois: Merci, monsieur le président.

J'aimerais commencer par poser des questions à Mme Ouellet pour m'aider à mieux comprendre. Il ne fait aucun doute qu'elle a très bien démontré la nécessité d'accroître la capacité locale dans les petits abattoirs. Où son organisation se trouve-t-elle? Est-ce une organisation provinciale? Est-ce un mouvement qu'elle a lancé dans sa collectivité en vue de construire un abattoir? J'ai lu des articles dans La Presse au sujet du travail qu'elle a fait dans la région de Granby. Peut-elle nous en dire un peu plus sur son rôle et sur ce qu'elle fait exactement?

Mme Fernande Ouellet: Oui, et si vous êtes d'accord, je vais répondre en français. Je pense que ce sera plus clair pour tout le monde.

[Français]

Ce besoin a été constaté dans notre communauté parce que c'est là où nous sommes. Cependant, ce constat s'applique vraiment partout au Québec. De plus, j'ai commencé à parler à d'autres communautés ailleurs au Canada et, honnêtement, elles affrontent les mêmes difficultés d'un océan à l'autre.

Il faut vraiment commencer à chercher des solutions sous l'angle des réseaux plutôt que de penser uniquement à de petites solutions individuelles trouvées à gauche et à droite. Si nous avions une stratégie qui attaque la question de front et qui règle le problème du manque de petites structures partout au pays, nous pourrions nous fixer des objectifs de capacité d'abattage — sur le plan du nombre de têtes — et dire que nous allons y répondre en construisant un nombre donné de nouveaux abattoirs à divers endroits du pays.

Si nous le faisions de cette façon, nous serions capables de négocier des prix plus avantageux relativement à l'équipement et aux infrastructures, de faire bénéficier les communautés...

[Traduction]

M. Kody Blois: Je suis désolé de vous interrompre, madame Ouellet. Je n'ai pas beaucoup de temps et je veux vous poser d'autres questions rapides.

Quand vous avez construit le petit abattoir dans la région de Granby, comment vous y êtes-vous pris? Je sais que 300 000 \$ environ, je crois, ont été versés par le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec pour aider au démarrage. Y avait-il un modèle coopératif avec de nombreux producteurs différents?

Par exemple, en Nouvelle-Écosse, nous avons FarmWorks, une organisation qui aide à réunir de nombreux petits groupes de capitaux pour aider à réaliser ce genre de projets. Y a-t-il quelque chose de semblable au Québec, que ce soit géré dans la collectivité ou par le gouvernement?

[Français]

Mme Fernande Ouellet: Si c'était mis en place par les gouvernements locaux, il faudrait quand même que ce soit géré par la communauté. En effet, c'est dans la communauté qu'on peut plus facilement trouver de la main-d'œuvre qui décide de s'investir dans son abattoir et son infrastructure, puisqu'on lui procure une organisation du territoire et un type d'agriculture qu'elle désire. Si c'est fait seulement par les communautés, c'est autre chose. Autrement dit, on ne peut pas demander, par exemple, à une municipalité régionale de comté de devenir gestionnaire d'une infrastructure, mais on peut le demander à une communauté.

[Traduction]

M. Kody Blois: Vous avez parlé de regroupement. L'une des choses que j'entends de la part des petits producteurs, c'est qu'ils arrivent à atteindre un certain niveau, mais qu'il faut ensuite qu'ils soient en mesure de se regrouper pour réaliser ces économies d'échelle afin d'être concurrentiels. Comment cela se déroule-t-il?

Je crois savoir que des investissements ont été faits à Granby et que vous êtes allés de l'avant. Vendez-vous des produits de la viande aux détaillants, ou vous contentez-vous de les transformer et de les renvoyer aux producteurs primaires?

[Français]

Mme Fernande Ouellet: La clé du succès est de ne surtout pas participer à la mise en marché. Il faut laisser les gens faire leur propre mise en marché, qui valorise l'aspect distinctif des produits.

J'ajoute que nous n'aurons jamais les reins assez solides pour maintenir des stocks et jouer sur des marchés où il y a déjà de grands distributeurs qui peuvent facilement déclencher des guerres de prix que nous allons perdre. Il est inutile de s'aventurer dans ces avenues.

Être uniquement prestataire de services est suffisant pour augmenter la capacité d'abattage dans les régions, et cela assure la pérennité du projet.

(1650)

[Traduction]

M. Kody Blois: Monsieur le président, me reste-t-il environ une minute?

Le président: Il vous reste environ une minute et 35 secondes.

M. Kody Blois: J'aimerais adresser le reste de mes questions à Protein Industries et à vous, monsieur Greuel. Je ne vous ai plus à l'écran. Désolé.

Nous avons parlé des obstacles au commerce interprovincial. M. Charlebois a parlé de l'importance des supergrappes et des investissements que le gouvernement a faits pour promouvoir l'innovation et attirer des capitaux directs étrangers ici. Pouvez-vous nous parler de certaines des initiatives et de la façon dont vous avez vu ces supergrappes — ou votre supergrappe en particulier — susciter une partie de ce capital direct étranger ou certaines des innovations qui mènent à une augmentation de la transformation ici au Canada?

M. William Greuel: Il est encore tôt. Nous en sommes à environ deux ans et demi de notre mandat, alors je ne peux pas prétendre que nous sommes responsables des investissements directs étrangers. Ce que nous essayons vraiment de faire, c'est de créer un environnement pour inciter des organisations, des entreprises et des multinationales à investir. Pour créer des conditions propices aux investissements, il faut aider à réduire les risques liés aux investissements dans la science et l'innovation, ouvrir la voie vers les marchés grâce à la modernisation de la réglementation et travailler à comprendre les marchés et l'accès aux marchés.

Ce que nous constatons, c'est que les investissements faits par Protein Industries Canada ont encouragé la R-D collaborative, qui a permis d'apporter de nouvelles connaissances et de nouvelles technologies au Canada, et je pense que cela mènera à des possibilités d'investissements directs étrangers supplémentaires à l'avenir.

M. Kody Blois: Monsieur le président, est-ce que mon temps de parole est écoulé, ou me reste-t-il seulement une seconde?

Le président: Si vous continuez à parler, ce sera tout.

Merci, monsieur Blois. C'est tout le temps que vous avez.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron: Je remercie les témoins d'être avec nous.

Monsieur Greuel, je voudrais juste vous rappeler de bien tenir votre micro si vous intervenez ultérieurement. L'interprète avait de la difficulté à vous suivre à la fin de votre intervention.

Madame Ouellet, je suis très content de vous revoir. Vous avez parlé de vision. Dans le fond, c'est que je voulais que vous apportiez au comité: une vision différente. Vous proposez quelque chose de complémentaire à nos grands abattoirs, quelque chose qui peut être réparti plus facilement sur le territoire. En augmentant le nombre de petits abattoirs, on augmente la capacité. Je viens d'énoncer votre premier principe.

Votre deuxième principe est celui d'une aide non remboursable. De combien a-t-on besoin pour lancer un projet comme le vôtre? Je sais que votre projet vise le poulet, mais est-ce qu'on peut penser réaliser cela pour le veau de grain, le bœuf, le porc et ainsi de suite? Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

Mme Fernande Ouellet: Il est certainement possible de le faire pour la viande rouge, parce qu'en ce moment, l'Europe et les États-Unis le font par de l'abattage mobile et de l'abattage en microabattoir. C'est tout à fait envisageable et possible. Cela semble exotique quand on en parle ici, mais on est en retard sur ce qui se passe ailleurs.

En matière de réglementation, il est grandement temps de commencer à penser à des modèles comme ceux-là et de les voir comme des forces complémentaires aux grands abattoirs qui, je le répète, sont nécessaires. Pour notre part, nous devons trouver non pas notre place dans les grandes infrastructures, mais nos propres solutions à notre échelle. Pour la viande rouge, c'est tout à fait la même chose.

En ce qui concerne l'aide remboursable, on a besoin en ce moment de 500 000 \$ pour lancer un projet comme le nôtre. Si nous lancions 20 projets comme celui-là, nous pourrions dégager des économies d'échelle et il en coûterait beaucoup moins cher par projet.

En matière d'inspection, si l'autorisation accordée visait l'installation elle-même plutôt que chaque carcasse, on économiserait encore bien davantage et l'on trouverait plus rapidement des solutions partout sur le territoire, sans trop mettre de pression sur les ressources déjà déployées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ou ACIA.

M. Yves Perron: Vous avez mentionné la réglementation qui existe ailleurs, le fait que le Canada est en retard et le fait que l'on accorde du soutien en Europe aux États-Unis.

Qu'est-ce qui est différent dans la réglementation qui existe ailleurs: est-ce le fait que la certification vise l'installation?

Mme Fernande Ouellet: En France, c'est effectivement le cas. Au lieu de certifier chaque carcasse, l'inspecteur vient inspecter l'ensemble des pratiques ainsi que les installations puis il délivre une certification. Ensuite, chaque exploitant a la responsabilité de respecter sa certification.

C'est exactement ce qui se passe dans certaines installations aux États-Unis, où les exploitants ont le droit de faire du commerce plutôt que de réserver leur production à la consommation personnelle ou, parfois, à la vente à la ferme. Ils ont même le droit de vendre leurs produits directement à des restaurants. Cela se passe à petite échelle et l'on fait confiance à l'intelligence des exploitants et à leur volonté de ne pas tuer la clientèle, ce qui est très mauvais en affaires habituellement.

• (1655)

M. Yves Perron: C'est un bon point.

Parlons de traçabilité. Abattez-vous vous-mêmes vos animaux? Comment est-ce que cela fonctionne? Vous avez parlé de main-d'œuvre en disant que vous n'aviez pas de problème à ce chapitre. Pourtant, nous parlons à des intervenants d'un peu partout et tout le monde dit qu'il y a un manque important de main-d'œuvre dans l'industrie.

Quelle est votre opinion là-dessus?

Mme Fernande Ouellet: Nous n'avons pas encore démarré. Alors, nous ne pouvons pas dire si nous avons un problème de main-d'œuvre ou non.

Nous envisageons toutefois qu'il se posera un problème de maind'œuvre, et nous avons des stratégies pour le régler. Il serait possible, entre autres, de permettre aux agriculteurs d'abattre euxmêmes les animaux et d'être payés pour le faire. Ils participeraient ainsi à tout le processus du travail d'éleveur. Plusieurs de nos membres ont déjà exprimé le désir profond de le faire.

Nous avons plusieurs autres stratégies pour nous permettre d'être en mesure d'intégrer des gens dans notre main-d'œuvre. Entre autres, nous démarrons un programme de formation en abattage sur le campus de Brome-Missisquoi, qui est dans la MRC voisine de la nôtre et qui offre une formation en boucherie. Les étudiants pourraient venir faire leur stage en milieu de travail dans notre abattoir, ce qui nous assurerait un apport de nouvelle main-d'œuvre à chaque cohorte

Il y a donc des façons de collaborer, comme celle-là, qui peuvent grandement faciliter la résolution des problèmes de main-d'œuvre que nous rencontrons.

J'aimerais ajouter que, dans d'autres abattoirs, par exemple en France, ce sont les agriculteurs eux-mêmes qui font le travail d'abattage.

M. Yves Perron: D'accord.

En ce qui concerne la réglementation, vous avez une certification fédérale qui vous permet de vendre n'importe où.

Mme Fernande Ouellet: Nous ne l'avons pas encore, parce qu'il faut construire les installations.

M. Yves Perron: Cependant, vous l'aurez. Mme Fernande Ouellet: Oui, c'est exact.

M. Yves Perron: Il est donc possible pour depetites installations d'avoir une certification fédérale, ce qui élimine les frontières interprovinciales. Plusieurs intervenants ont parlé de ce problème — les

barrières commerciales — auquel ils doivent faire face. Vous n'aurez pas cette difficulté, n'est-ce pas?

Mme Fernande Ouellet: Non, en effet.

M. Yves Perron: Pour ce qui est de la mise en marché, vous la remettez entièrement entre les mains des producteurs. Est-ce que je comprends bien?

Mme Fernande Ouellet: C'est exact. La plupart d'entre eux ne désirent pas être à ce point pris en charge, de toute façon. Ils veulent continuer d'entretenir ce lien direct avec leur clientèle, et nous ne pouvons pas les en priver. C'est l'une de leurs grandes forces.

M. Yves Perron: Selon vous, de combien d'installations de ce type d'abattoirs aurions-nous besoin pour occuper le marché québécois ou canadien?

Mme Fernande Ouellet: Je crois qu'il faut envisager une répartition à peu près uniforme d'une douzaine d'installations au Québec.

Le président: Je vous remercie, madame Ouellet et monsieur Perron.

[Traduction]

Monsieur MacGregor, vous avez six minutes.

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur le président.

Madame Ouellet, je vais poursuivre avec vous. Je suis très intrigué par les projets que vous avez portés à l'attention du Comité, et je vais vous dire pourquoi.

J'ai une petite ferme. Nous élevons des poulets. La circonscription que je représente est située sur l'île de Vancouver, et nous avons eu les mêmes difficultés à trouver une installation de transformation. Nous avons beaucoup de chance ici, dans la vallée de Cowichan, parce que nous avons Island Farmhouse Poultry. Elle a élargi ses activités, mais cela a eu le même résultat que l'agrandissement d'une autoroute: l'achalandage a augmenté. En fait, cette expansion a amené plus de clients. L'an dernier, nous avons été obligés de faire une heure et demie de route avec nos poulets pour trouver une installation d'abattage.

Votre témoignage ressemble beaucoup à ce que Judy Stafford, de la Cowichan Green Community, nous a dit lors d'une réunion précédente du Comité. Elle est à la recherche du même genre de financement pour établir une cuisine commerciale.

Je pense que ce que vous proposez ici s'applique parfaitement à de nombreuses régions rurales du Canada. C'est pourquoi cela m'intrigue beaucoup.

Vous avez déjà répondu à beaucoup de questions, alors pourriezvous nous donner un chiffre approximatif du coût de conversion d'un de ces conteneurs maritimes ou remorques mobiles pour les rendre conformes aux normes nécessaires pour qu'ils soient approuvés comme installations autorisées?

● (1700)

[Français]

Mme Fernande Ouellet: Dans le cadre de notre projet, nous avons été surpris de ne pas voir de différence majeure entre des installations certifiées à l'échelon fédéral et d'autres qui sont certifiées à l'échelon provincial en matière de coûts d'installation. Cela a été surprenant, car nous nous attendions à ce que ce soit plus cher.

Pour ce qui est des exigences, lorsque l'on construit des installations en visant d'entrée de jeu une approbation par le gouvernement fédéral, on doit assumer à peu près les mêmes frais que si l'on voulait obtenir la certification délivrée par suite de l'analyse des risques et de la maîtrise des points critiques, ou HACCP, et être soumis à une inspection provinciale. Ce n'est pas tellement là que la différence se voit.

Ce qui est intéressant — et ce que nous avons compris —, c'est que le grand défi que les petits abattoirs provinciaux doivent relever pour s'adapter et passer au niveau supérieur qu'est l'inspection fédérale vient du fait qu'ils fonctionnent déjà dans des infrastructures nécessitant des adaptations et que leurs pratiques doivent aussi être adaptées. La marche est alors beaucoup plus haute que si l'on commençait d'entrée de jeu par envisager la certification fédérale. Nous croyons que la meilleure façon de faire est de commencer par demander l'approbation fédérale. On pourrait ensuite faire des économies d'échelle.

Je crois qu'en ce moment, notre projet coûte trop cher comparativement à ce qu'il pourrait coûter une fois que nous aurons relevé tous les défis techniques. Lorsque nous pourrons fonctionner en réseau, nous pourrons construire non pas un abattoir, mais plutôt 20 abattoirs, qui seraient répartis partout au pays. Nous pourrons alors faire des économies d'échelle ainsi que réduire à la fois le problème et les coûts d'installation.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor: En ce qui concerne ces coûts et la disponibilité des programmes de financement fédéraux actuels, il m'en vient un à l'esprit, soit le Fonds des infrastructures alimentaires locales. Avez-vous des commentaires au sujet de ce fonds ou sur les améliorations que nous pourrions y apporter? Je cherche quelque chose de concret que le Comité pourrait inclure dans le rapport qu'il déposera à la Chambre des communes.

[Français]

Mme Fernande Ouellet: Je vous remercie d'avoir posé la question, parce que c'est un point important.

Quand on reçoit des subventions, les ratios ne doivent pas être dépassés. Je parle ici du montant des subventions reçues par rapport au coût total du projet. Le problème, c'est qu'on doit fournir l'argent manquant.

Si l'on recevait de l'aide du gouvernement fédéral, il faudrait qu'elle soit considérée comme du financement d'amorçage non remboursable. Par la suite, il faudrait que l'on puisse faire des demandes de subvention sans que soit prise en compte la nature de ce financement d'amorçage. Autrement, on est coincés à cause de ces ratios à respecter. [Traduction]

M. Alistair MacGregor: Excellent. Merci beaucoup.

Monsieur Greuel, vous avez couvert beaucoup de sujets dans votre déclaration préliminaire et pendant les questions. Le groupe de témoins précédent a parlé des services consultatifs offerts aux entreprises en démarrage. Je sais que Protein Industries Canada y participe, parce que vous aidez les entreprises à transformer leur grande idée en un projet commercialisable.

Pouvez-vous nous parler un peu des services consultatifs qui sont si importants pour aider les entreprises à s'engager dans cette voie? Y a-t-il une contribution précise que le gouvernement fédéral peut apporter pour fournir les services consultatifs servant à commercialiser ces idées?

M. William Greuel: Cet aspect est vraiment essentiel, parce qu'il se situe au sommet de la filière de l'innovation. Il est vraiment essentiel que les entrepreneurs disposent de méthodes pour commercialiser leurs idées à mesure que leurs entreprises prennent de l'expansion.

M. Charlebois a abordé le concept d'un incubateur de technologies alimentaires, et je vais revenir là-dessus. Je crois que c'est vraiment essentiel pour le Canada. Nous avons un certain nombre d'accélérateurs et d'incubateurs qui se trouvent dans ce que nous appelons le secteur des technologies agricoles. Ils sont probablement sous-utilisés, mais il y a des lieux pour les organisations qui s'occupent de l'Internet des objets, de la technologie de l'information et de l'apprentissage automatique. Il n'y a pas beaucoup de possibilités au Canada pour l'innovation technologique en matière d'aliments et d'ingrédients. Je pense que c'est un rôle très important que le Canada doit jouer, surtout lorsque nous nous comparons à d'autres pays — que j'appellerais « innovateurs » — dans le domaine de l'alimentation à l'échelle mondiale.

Le président: Merci, messieurs Greuel et MacGregor.

Malheureusement, c'est tout le temps que nous avons. C'était très intéressant. Nous aimerions en entendre davantage. Si vous avez d'autres documents à soumettre à notre comité, n'hésitez pas à le faire et nous veillerons à ce qu'ils soient inclus.

Madame Ouellet et monsieur Greuel, merci d'avoir été parmi nous cet après-midi.

Nous allons suspendre la séance et revenir ensuite pour discuter des travaux du Comité.

Merci.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.